

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 80 (1929)  
**Heft:** 1

**Buchbesprechung:** Bibliographie

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Tous ceux qui ont en mains l'administration ou la jouissance des pâturages de haute montagne ont pu se rendre compte, au cours de l'été si chaud et sec de 1928, que le bétail a trouvé sa vie plus facilement sur les alpages boisés ou semi-boisés que sur les grandes pelouses dénuées de bois. Une simple comparaison du Jura vaudois relativement très boisé et des sommets très dénudés de la chaîne française du Reculet vient à l'appui de mon opinion.

Je n'ai pas dit, du reste, que le déboisement partiel — fort rare dans nos montagnes suisses — ait été la cause unique de la dessiccation de l'herbe, mais j'ai dit et je maintiens encore, malgré l'avis de M. Moreillon, que ce phénomène, là où il s'est produit sur des surfaces un peu considérables, accentue encore le caractère de jaunissement (ou de roussi) de nos montagnes.

J'ai encore moins, inutile de le dire, cherché à jeter un discrédit quelconque immérité sur les personnes qui s'occupent des questions alpicoles de notre canton (c'est M. M. qui emploie ces expressions). J'ai trop de respect de l'officialité pour cela. Mais M. M. voudra bien me concéder le droit d'avoir mon opinion personnelle, même si elle ne cadre pas avec celle des voix les plus autorisées.

Mon article de 1921 a, du reste, été écrit à la suite des divergences qui se sont manifestées dans le corps forestier lui-même au sujet de l'opportunité du cantonnement plus ou moins rigide de la forêt sur les pâturages de haute-montagne. La question a été à ce moment débattue sous toutes ses faces, soit au sein de la Société vaudoise des forestiers, soit dans les colonnes du « Journal forestier suisse ». Dès lors, chacun a pu se faire une opinion sur la question, et je ne conçois pas très bien l'intérêt qu'il peut y avoir à rouvrir un débat qui n'a que trop duré.

Pour ne pas chagriner M. Moreillon, je lui promets de continuer la discussion sur cette importante question après une nouvelle apparition du *roussi* sur nos monts du Jura, soit dans sept ans.

Morges, décembre 1928.

J.-J. de Luze, ancien insp. forestier.

---

## BIBLIOGRAPHIE.

A. Bouquet de la Grye : « **Guide du forestier** », première partie, 12<sup>e</sup> édition, rédaction entièrement nouvelle par L. Pardé, directeur des écoles forestières des Barres. Un volume, petit in-8<sup>o</sup>, de 364 pages, avec 24 figures et 26 planches. Librairie agricole de la maison rustique, à Paris; 1928. Prix : broché, 15 fr. (argent français).

Cet ouvrage, qui est bien connu dans le monde forestier français sous le nom de *Bouquet de la Grye*, avait besoin de remaniements profonds pour s'adapter à l'enseignement moderne de la sylviculture. M. le

conservateur des forêts Pardé, dont il n'est pas besoin de souligner la haute compétence, a bien voulu entreprendre cette tâche difficile qu'il était d'ailleurs, par ses fonctions, particulièrement qualifié pour mener à bien.

« Le guide du forestier » est un véritable traité de sylviculture. Il étudie l'arbre, les essences, les peuplements, l'aménagement de la forêt, les traitements en futaie et en taillis, les conversions, l'élagage, l'émondage, les repeuplements artificiels, la protection de la forêt contre animaux et végétaux, la reconstitution artificielle des forêts, etc.

Les matières traitées sont groupées en quatre parties, comprenant chacune plusieurs chapitres. Il s'agit d'une orientation générale fort complète, excellente au point de vue didactique et dans laquelle les propriétaires trouvent toutes les indications désirables sur la conduite de leurs bois.

En France, le taillis sous ses diverses formes occupe encore une place considérable. Parmi les hautes futaies, celles de chêne occupent le premier rang et la futaie régulière, avec régénération par coupes progressives, est fortement prédominante. Les conversions de taillis composé en futaie pleine y sont, enfin, à l'ordre du jour. C'est dire que dans ce traité ont dû nécessairement être étudiées nombre de questions dont le forestier suisse n'a jamais, ou que bien rarement, à s'occuper.

Ce qui intéresse avant tout le lecteur suisse, ce sont les parties de l'ouvrage consacrées à la forêt jardinée et à la méthode du contrôle. Nous avons eu l'occasion, récemment, d'en dire les raisons ici au sujet d'une publication de M. le professeur Huffel.

Disons d'emblée notre joie d'avoir pu constater que M. Pardé nourrit des sentiments plus équitables au sujet de la Méthode du contrôle que ce dernier. Nous sommes heureux de lire enfin, sous la plume d'un sylviculteur français, l'affirmation que voici : « Cette méthode donne de bons résultats au point de vue cultural et au point de vue du rendement » (page 147.) En vérité, voilà deux points capitaux dans l'appréciation de la valeur d'un traitement. Et si l'auteur a cru devoir ajouter : « elle n'assure pas bien la constitution de l'état normal », il est permis de penser que le mal n'est pas grand et, qu'au surplus, il est très difficile de savoir ce qu'il faut entendre par là. L'état normal, comme le Beau, est une notion relative, d'essence subjective, par quoi les forestiers entendent des états qui peuvent fort différer les uns des autres.

Un peu plus loin, l'auteur ajoute : « L'obtention du rapport soutenu n'est pas réalisée. » Or, on peut se demander si le rapport soutenu est en soi un avantage essentiel. Mieux vaut, semble-t-il, tendre à une amélioration, à une augmentation progressives de ce rendement. Les expériences positives faites à ce jour autorisent à penser que la Méthode du contrôle, mieux que toute autre, permet de se conformer à ce postulat essentiel.

A la page même dans laquelle M. Pardé nous entretient de la Méthode du contrôle, il donne la définition de la futaie claire, traitement

proposé et préconisé par M. Huffel pour faciliter la régénération naturelle du chêne. Mais là, l'auteur omet de nous dire si ce traitement nouveau « assure la constitution de l'état normal » et quelle est sa valeur au point de vue du rendement. Il eût été intéressant d'établir un parallèle avec d'autres traitements, à ces divers points de vue.

L'ouvrage s'achève par un appendice II de quelque 50 pages, au cours desquelles sont décrites les principales essences forestières, description illustrée de 26 planches dans le texte. Ces monographies sont excellentes à tous égards.

Tous ceux, et nous souhaitons qu'ils soient nombreux, qui se procureront le « Guide du forestier » posséderont une vraie mine de renseignements et ils auront l'agrément de les y trouver exposés dans une langue concise, claire et bien adaptée au sujet traité. *H. Badoux.*

*R. Felber* : « **Schweizerischer Forstkalender 1929** ». Editeur : Huber & Cie., à Frauenfeld. Prix 3,80 fr.

Ce calendrier forestier, dont les agents forestiers suisses ne sauraient plus se passer, en est à sa 24<sup>me</sup> année. Comme les éditions précédentes, celle-ci contient quelques innovations. Signalons surtout : les normes pour le classement uniforme des grumes; quelques indications sur les subventions payées par la Confédération à ceux qui récoltent, dans certaines conditions données, les graines forestières dont ils ont besoin; les tarifs appliqués par les postes de montagne dans divers cas spéciaux. Enfin, l'auteur donne le tableau, extrait des publications de notre Station de recherches forestières, de la valeur du facteur V/G pour huit essences différentes. Celui-ci est indiqué pour six catégories de grosseur (8—14, 16—24 cm, etc.).

Comme dans les éditions précédentes, le « Forstkalender » donne le tableau complet des agents forestiers de la Confédération et des cantons, établi cette fois à la fin de l'année 1928. Il est précédé d'une récapitulation arrêtée, il est vrai, en 1926 et dont nous extrayons ces données sur l'effectif du personnel forestier suisse : agents forestiers de l'Etat, en 1926 : 175 (184 en 1924); agents forestiers communaux, en 1926 : 54 (50 en 1924). Etendue boisée totale : 977.138 ha (en 1924 : 974.791 ha).

L'éditeur du « Forstkalender » a apporté à la publication de cet indispensable calendrier les mêmes soins que précédemment; il reste un vrai modèle du genre. *H. B.*

*L. Breton-Bonnard* : « **Création d'une fortune par le peuplier** ». Un volume petit in-8°, de 108 pages, avec 2 illustrations hors texte, et 50 dans le texte. 2<sup>e</sup> édition. Editeur, J. B. Baillièrre et fils, à Paris. Prix : broché 7,50 fr. (argent français).

L'auteur qui a eu le mérite de publier, en 1903, un livre fort utile « le peuplier », est sans doute un optimiste. Il offre aux propriétaires fonciers de France le moyen de gagner un million de francs en une quarantaine d'années sans courir aucun risque. Tout simplement par la plantation d'environ 15 ha de sol humide, en utilisant le peuplier. Et comme,

